

La Division s'acquitte de ses fonctions en se tenant en étroite relation avec les autres services et divisions des ministères du Commerce et de l'Agriculture. Elle collabore avec l'Office des commissaires du commerce au recrutement, à la formation et au placement des fonctionnaires agricoles dans le Service du commerce extérieur et en dirige l'activité.

Division des recherches et du développement économiques.—La Division des recherches et du développement économiques comprend quatre sections: a) Recherches économiques, b) Expansion industrielle, c) Relations commerciales internationales, d) Prévisions économiques.

Recherches économiques.—La Section s'occupe des progrès de l'industrie canadienne, des conditions commerciales régionales et de l'effet des fluctuations des placements privés et publics sur l'emploi et le revenu au Canada. Elle cherche à connaître longtemps d'avance les perspectives du marché à l'égard de certaines denrées et industries, sous les aspects de la production, de l'exportation, de l'importation, de la vente, de l'approvisionnement, de l'emploi, des placements, des frais de production et des prix. Les analyses des conditions régionales étudient l'emploi et le revenu ainsi que les occasions d'expansion propres aux différentes parties du pays. En ce qui concerne les placements, la Section établit le chiffre probable des placements privés et publics et en calcule d'avance les répercussions plus ou moins grandes sur la situation économique.

Expansion industrielle.—La Section coordonne l'assistance offerte par le gouvernement fédéral à l'établissement de nouvelles industries au Canada. A cette fin, elle fournit des renseignements sur une foule de questions relatives à l'établissement des industries et aide à résoudre les nombreux problèmes d'ordre particulier qui se posent aux hommes d'affaires du Canada et de l'étranger.

La Section vient aussi en aide aux sociétés établies qui désirent se lancer dans la fabrication de nouveaux produits. Elle étudie aussi les demandes de renseignements venant de sociétés et de particuliers de l'étranger au sujet de la fabrication de produits au Canada en vertu d'une licence ou moyennant redevance, et les signale aux fabricants canadiens intéressés à la fabrication d'articles supplémentaires.

L'immigration au Canada de savants et de techniciens allemands et leur affectation à des établissements canadiens qui ont demandé leurs services font aussi partie des attributions de la Section de l'expansion industrielle. En outre, celle-ci fait fonction de conseiller de la Division de l'immigration du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration en ce qui concerne l'admission de particuliers, autres que ceux des pays du Commonwealth et des États-Unis, qui désirent établir de nouvelles industries au Canada.

La Section travaille en collaboration étroite avec un vaste ensemble d'organisations réparties dans tout le Canada et comprenant les services d'expansion industrielle des provinces, municipalités, chemins de fer, banques, sociétés d'énergie, chambres de commerce et boards of trade ainsi que l'Association des manufacturiers canadiens.

Relations commerciales internationales.—La Section (qui s'appelait auparavant Section des relations commerciales et des tarifs étrangers) s'occupe d'étudier les développements commerciaux internationaux et d'en apprécier les répercussions sur l'économie canadienne dans son ensemble, ainsi que sur le commerce domestique et extérieur du Canada. Elle recueille, à l'intention des exportateurs canadiens et des